

Assemblée générale virtuelle jeudi 27 mai 2021

L'assemblée générale de Studiorail se déroulera cette année encore en visioconférence, Covid oblige !

Le dossier de travail a été diffusé et est publié sur le site internet, donc à disposition de tous les adhérents.

Xavier Beillouët, président de Studiorail, remercie les membres présents :

- Jean-Jacques Haffreingue, Président du comité UAICF EST,
- l'ensemble du bureau de l'association,
- Denis Ligonnière,
- Jean-Jacques Gondo,
- Annick Vayer.

Il est tout de même regrettable que les adhérents, qui n'ont pu participer à cette AG pour une raison ou une autre, n'est pas pris la peine de s'excuser en envoyant un simple mail : la vie d'une association ne se résume pas à la consommation des cours !

Jean-Jacques Haffreingue adresse quelques mots au bureau et aux adhérents de l'association et les encourage à continuer en leur assurant que le comité UAICF EST sera toujours présent à leurs côtés pour les soutenir et les aider.

L'ordre du jour est abordé :

1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2020

Aucune observation n'est parvenue à l'association. Le PV a été adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral 2020

N. Bayard, secrétaire de l'association, apporte quelques compléments à son rapport moral. Il devient parfois difficile, dans le contexte actuel, de se motiver pour faire fonctionner une association, l'environnement ne s'y prêtant pas toujours ; il faut alors trouver des motivations profondes pour essayer de continuer à s'investir bénévolement.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (annexe n° 1).

3) Rapport financier 2020 et rapport du vérificateur aux comptes

Le rapport financier soumis au vote est adopté à l'unanimité. Le rapport du vérificateur aux comptes est joint en annexe 2.



4) Budget 2021

E. Doucet, trésorière de l'association, apporte quelques explications quant à l'appel aux réserves jugées importants : 3 337,91 €

Afin de fidéliser les professeurs et leur assurer un revenu plus régulier, l'association a décidé de prendre en charge le paiement des cours ce qui évite aux professeurs, hors danses de salon, de subir les fluctuations de la fréquentation des cours. Une convention est signée entre l'association et le professeur. Studiorail règle donc sur facture le montant des cours assurés.

Ensuite, afin de compenser les effets négatifs de la pandémie et pour s'inscrire dans l'initiative européenne « 2021, année européenne du rail », Studiorail a décidé d'offrir, sous réserve de l'adhésion à l'association avant le 31 décembre 2021, les cours comme suit :

- pour les cheminots et leurs familles ainsi que pour le personnel des sociétés d'agents, du CCGPF et des CASI : gratuité pour le pilates et la zumba et 10 cours en danses de salon ;
- pour le personnel extérieur à la SNCF : pour 1 h de cours, 100 € au lieu de 170 € et pour 2 h, 200 € au lieu de 270 € et 5 cours gratuits.

Le budget soumis au vote est adopté à l'unanimité (annexe 3).

5) désignation des vérificateurs aux comptes pour 2020

Georges Wallerand est réélu à l'unanimité.

6) Communication et activités : perspectives sur 2021

La communication se fait via les réseaux habituels : site internet de l'association, tenu par Jean-Jacques Gondo, Facebook, les mails, la Vie du Rail, des articles parus dans les Echos de l'Est (comité UAICF EST), Arts cheminots...

L'affiche de l'offre promotionnelle 2021/2022 est jointe en annexe n° 4.

Il est difficile de se projeter sur 2021 pour les activités, quant à 2022, c'est une autre histoire !

La séance est close à 19 h 30.

Le Président
Xavier Beillouët



La Secrétaire
Nathalie Bayard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

RAPPORT MORAL



Studiorail vs Covid : épisode 1

Au 31 décembre 2020, l'effectif était le suivant :

Années	Cheminots	Cheminots	Familles de cheminots		Total	Extérieurs	Total	%	%
	actifs	retraités	ayants-droit	autres	Cheminots		Cheminots	Extérieurs	
2019	10	7	4	4	25	6	31	81	19
2020	2	6	2	3	13	1	14	93	7
nouveaux adhérents					0		0	0	0

Notre effectif total a baissé de 17 unités ; nous n'enregistrons pas de nouveaux adhérents. Le point positif – il en faut un ! – est l'amélioration du pourcentage des cheminots avec 93 %.

L'effectif se ventile comme suit : 1 adhérent en Pilates, 4 en danses de salon et les 10 autres sont constitués des membres du conseil d'administration qui font fonctionner l'association sans pratiquer aucune activité, bien que l'effet positif de cette situation plus que particulière a fait que grâce aux vidéos de notre professeur, Clarisse, les administrateurs de Studiorail ont également pu pratiquer une activité.

Le CA de Studiorail a décidé de rembourser les cours de septembre 2020 à juin 2021 réglés par les adhérents et qui n'ont pu avoir lieu en présentiel. C'est un coût pour l'association – les vidéos n'étant pas gratuites. Bien que cela ne soit pas habituel dans un rapport moral, je profite ici, au nom de l'ensemble des membres du CA, pour remercier les adhérents qui ont accepté de reprendre leurs cotisations : rappelons que sans cotisation, il n'y a pas d'adhérent, et sans adhérent, l'association ne perçoit aucune subvention de l'UAICF. Et sans solidarité associative, et bien il n'y a plus d'association !

Pour ce qui concerne nos rapports avec le CASI SNCF de Paris-Est, cela reste assez compliqué : les cours proposés par le CASI, parfois en concurrence avec ceux de notre association, ont des tarifs beaucoup plus attractifs, les moyens financiers du CASI et de Studiorail n'étant pas les mêmes.

Pour conclure, 2020 a été une année très compliquée en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19 et complètement inédite dans notre histoire : il a fallu faire preuve de résilience et rester positif en inventant de nouvelles façons de travailler. Mais, c'est une autre histoire dont la suite sera donnée dans le rapport moral 2021 !

La Secrétaire
Nathalie Bayard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

RAPPORT SUR LES COMPTES

Exercice 2020

L'année 2020 s'achève avec un déficit de 77,16 €, les produits s'élevant à 1 249,05 € et les charges à 1 326,21 €.

- Les produits ont diminué de 812,43 €, ce qui s'explique en partie par :
 - une diminution des cotisations (- 390 €) : 17 adhérents (12 cheminots et 5 extérieurs) n'ont pas réadhéré en septembre 2020 étant donné la situation sanitaire.
 - une diminution des subventions globales versées par le comité UAICF Est (- 139,10 €).
 - cette dernière est due à la baisse de la subvention de matériel (-375,10 €). Rappelons que cette subvention n'est versée qu'en cas d'achat de matériel ; en 2020, Studiorail n'a perçu que 14,90 €, soit la somme dépensée en matériel (en 2020, elle avait perçu 390 €).
 - une subvention exceptionnelle de 239 € versée par le comité Est vient pondérer la baisse : le comité Est n'ayant pas pu organiser son assemblée générale en présentiel en 2020 a décidé de reverser aux associations du comité le budget dédié à cette organisation.
 - une diminution des recettes diverses (- 240,45 €).
- Les charges ont diminué de 687,21 €, ce qui s'explique en grande partie par :
 - la diminution des frais de fonctionnement (- 944,15 €) avec notamment la baisse des frais liés à l'assemblée générale du comité UAICF Est (-1 275,68 €) : pour rappel, en 2019, Studiorail, organisatrice de cette assemblée, avait prévu un budget « cadeaux à l'effigie de l'association » à offrir à chaque participant.
 - cette baisse des frais de fonctionnement est péjorée par la hausse du poste « salaires des professeurs » (+ 360 €) ; depuis septembre 2020, Studiorail paye directement au nouveau professeur de pilates ses prestations de cours sur facture.
 - la diminution des achats de matériel et petit équipement (- 385,56 €).
 - la diminution des charges est péjorée par l'augmentation du poste « Divers » (+ 650 €) dans lequel on retrouve :
 - le remboursement aux adhérents des cartes d'abonnement de pilates non utilisées entre mars et juin étant donné la situation sanitaire ;
 - l'aide exceptionnelle apportée à notre professeur Noël Mairot dans le cadre de l'épidémie COVID-19.

Les questions sont à retourner à Studiorail avant le 10 mai 2021.

Emilie Doucet
Trésorière

STUDIORAIL : BILAN DE L'EXERCICE 2020

n° poste	ACTIF	2020	2019	n° poste	PASSIF	2020	2019
	Actif immobilisé				Capitaux propres		
2180	Mobilier et matériel de bureau	-	-	1100	Report à nouveau	20 739,19	20 691,13
2700	Prêt aux associations (supérieur à 1 an)	-	-				
2818	Amortissement	-	-	1200	Résultat net de l'exercice	- 77,16	48,06
	NET	-	-			20 662,03	20 739,19
	Actif circulant						
4670	Avance (inférieure à 1 an)	-	-				
4687	Produits à recevoir	-	-	4686	Dettes	-	-
5080	Livret bleu	-	-				
5120	Banque	-	-	4681	Charges à payer	-	-
5140	Compte postal	3 973,75	3 930,85				
5150	Caisse d'Epargne	16 627,21	16 541,06	4870	Produits constatés d'avance	-	-
5300	Caisse	61,07	102,47				
		20 662,03	20 574,38				
4860	Charges constatées d'avance	-	164,81				
	TOTAL GENERAL	20 662,03	20 739,19			20 662,03	20 739,19

STUDIORAIL : RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020

P R O D U I T S	7560 - COTISATIONS		290,00 €		
		<i>prix unitaire</i>			
		7560-1 Cheminots ou familles de cheminots	20,00	260,00 €	
		7560-2 Extérieurs	30,00	30,00 €	
		7560-3 sympathisants	15,00	- €	
		SUBVENTIONS EN PROVENANCE :		792,90 €	
		a) de l'UAICF	7400 - Fonctionnement	539,00 €	}
			7401 - Matériel	14,90 €	
			7402 - spéciale Microfer	- €	
			7710 - Exceptionnelles	239,00 €	
	b) du C.E.R.	7404 - Matériel	- €	}	
		7406 - Autres	- €		
	c) 7410 - des municipalités		- €		
	d) 7411 - des organismes extérieurs		- €		
	7780 - AVANCES - PRETS		- €		
	7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS		86,15 €		
	AUTRES PRODUITS		80,00 €		
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF		- €		
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers		- €		
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations		- €		
	7788 - Recettes diverses		- €		
	7781 - Dons		- €		
	7180 - Abonnements		- €		
	7060 - paiement des cours		80,00 €		
	TOTAL DES PRODUITS		1 249,05 €	A	
C H A R G E S	6581 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...		- €		
	COTISATIONS		46,50 €		
	6280 - U.A.I.C.F.		46,50 €		
	6281 - Autres		- €		
	REMBOURSEMENTS		- €		
	6781 - Prêts		- €		
	6782 - Avances		- €		
	FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION		614,81 €		
	6584 - Assemblées et réunions		- €		
	6585 - Assemblée générale du comité		- €		
	6250 - Transport		- €		
	6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)		- €		
	6150 - Entretien et réparation du matériel		- €		
	6160 - Assurances		164,81 €		
	6262 - Poste et télécommunications		90,00 €		
6230 - Publicité		- €			
6231 - Editions de revues		- €			
6300 - Impôts et taxes		- €			
6400 - Salaires des professeurs		360,00 €			
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT		14,90 €			
6180 - ABONNEMENTS - REVUES		- €			
6780 - DIVERS		650,00 €			
TOTAL DES CHARGES		1 326,21 €	B		
Résultat de l'exercice 2020 (A - B)		- 77,16 €	C		
Report de l'avoir au 31.12.2019		20 739,19 €	D		
Avoir (C + D)		20 662,03 €	E		

ventilation de l'avoir
au 31.12.2020

}

Caisse
Compte postal et/ou bancaire
Placements financiers

61,07 €
3 973,75 €
16 627,21 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2021

Paris, le 6 mai 2021

Mesdames,
Messieurs,

Ce jour, conformément à la mission que vous m'avez confiée, j'ai procédé au contrôle des comptes de l'association Studiosrail pour l'exercice financier 2020.

Pour ce faire, ont été mises à ma disposition toutes les pièces comptables relatives à cet exercice et j'ai eu toute latitude de les consulter. L'ordonnement des chèques est strictement respecté facilitant ainsi le suivi des dépenses et de leurs régularisations. Ainsi, j'ai constaté que chaque dépense avait donné lieu à un justificatif rédigé en bonne et due forme.

Le bilan de fin d'année figurant sur le rapport annuel 2020 correspond bien aux écritures et les réserves de l'association sont bien celles qui figurent sur ce document de synthèse.

En conséquence, je vous invite, Mesdames et messieurs à donner quitus à votre trésorière et approuver sans réserve le rapport financier proposé à votre agrément.

Merci de votre attention.
Le vérificateur aux comptes
Georges WALLERAND



STUDIORAIL - BUDGET 2021

P R O D U I T S	7560 - COTISATIONS :			680,00 €
		<i>prix unitaire</i>		
	7560-1 Cheminots ou familles de cheminots :	20,00 €	500,00	
	7560-2 Extérieurs :	30,00 €	180,00	
	7560-3 sympathisants :	15,00 €		
	SUBVENTIONS EN PROVENANCE :			572,00 €
		7400 - Fonctionnement		182,00 €
	a) de l'UAICF	7401 - Matériel		390,00 €
		7710 - Exceptionnelles		- €
	b) du C.E.R.	7404 - Matériel		- €
		7406 - Autres		- €
	c) 7410 - des municipalités			- €
	d) 7411 - des organismes extérieurs			- €
	7780 - AVANCES - PRETS			- €
	7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS			90,00 €
AUTRES PRODUITS			2,91 €	
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF		- €	
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers (stage)		- €	
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations		- €	
	7788 - Recettes diverses		2,91 €	
	7781 - Dons		- €	
	7180 - Abonnements		- €	
	7060 - paiement des cours		- €	
	Appel aux réserves		3 337,91	
TOTAL DES PRODUITS		A	4 682,82 €	
C H A R G E S	6581 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...			- €
	COTISATIONS			21,00 €
		6280 - U.A.I.C.F.	21,00 €	
		6281 - Autres	- €	
	REMBOURSEMENTS			- €
		6781 - Prêts	- €	
		6782 - Avances	- €	
	FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION			3 246,82 €
		6584 - Assemblées et réunions	- €	
		6585 - Assemblée générale du comité	100,00 €	
		6250 - Transport		
		6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)		
		6150 - Entretien et réparation du matériel		
		6160 - Assurances	161,82 €	
		6262 - Poste et télécommunications : frais de tenue de compte	120,00 €	
	6230 - Publicité	65,00 €		
	6231 - Editions de revues			
	6300 - Impôts et taxes			
	6400 - Salaires des professeurs	2 800,00 €		
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT			400,00 €	
6180 - ABONNEMENTS - REVUES			- €	
6780 - DIVERS			1 015,00 €	
TOTAL DES CHARGES		B	4 682,82 €	
Résultat de l'exercice 2021 (A - B)		C	- €	

offre promotionnelle

dans le cadre de "2021, Année Européenne du Rail", Studiorail vous propose pour toutes adhésions avant le 31 décembre 2021

pour les cheminots et leurs familles :

- des cours gratuits de Pilates et Zumba
- 10 cours gratuits en danse de salon (rock, valse, tcha tcha...)

pour les extérieurs SNCF :

- pour 1 h de cours (zumba ou Pilates) :
100 € (au lieu de 170 €)
- pour 2 h de cours : 200 € au lieu de 270 €
 - 5 cours gratuits en danse de salon (rock, valse, tcha tcha...)

